

Cycle spécial municipales 2026

**Eau potable : comment
prévenir l'explosion des coûts
pour les communes ?**



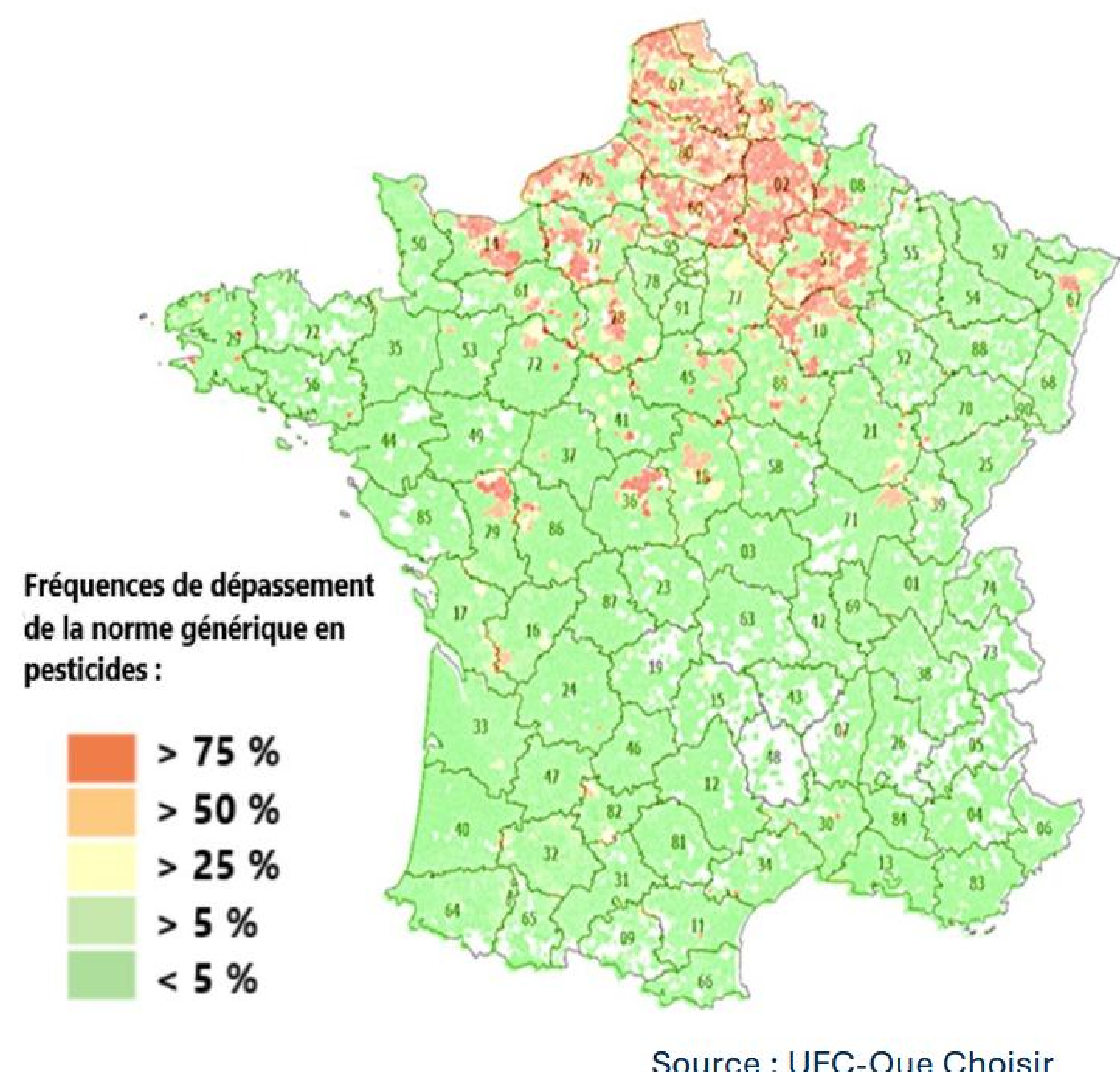
LE CONTEXTE

Pesticides, nitrates, microplastiques, PFAS... les pollutions se multiplient dans l'eau en raison notamment des activités industrielles et agricoles. Les analyses de qualité de l'eau montrent que seuls 85% des réseaux d'eau étaient conformes à l'ensemble des normes réglementaires en 2023, selon un décompte réalisé par l'UFC-Que choisir fin 2025. Ce chiffre est en recul de 10 points par rapport à une précédente enquête menée en 2021. Il est principalement dû au fait que les autorités de contrôle ont augmenté le nombre métabolites de pesticides (des molécules issues de la dégradation des pesticides) qu'elles recherchent. Dès cette année, certains PFAS devront être analysés, ce qui devrait encore dégrader ces résultats.

La non-conformité est mesurée par rapport à des seuils génériques de qualité au niveau européen. Ils sont bien inférieurs aux seuils établis par les autorités sanitaires, dont le dépassement peut entraîner une restriction de consommation d'eau. L'eau en France demeure ainsi potable pour la population. La présence de ces substances de plus en plus importantes dans les nappes phréatiques et les cours d'eau interroge néanmoins sur les risques sanitaires pour la population et l'écosystème. L'indice des pressions toxiques cumulées en pesticides montre qu'une pression toxique « forte » pour les organismes aquatiques a été relevée dans une station de prélèvement sur deux sur la période 2018-2020. L'eau bue par la population française ne représenterait finalement que 5 % de son exposition aux pesticides, par rapport à l'alimentation qui compterait pour 95% de l'exposition aux pesticides, selon l'Organisation mondiale de la santé.

La carte des analyses de l'eau compilée par l'UFC-Que choisir démontre que les dépassements des

Fréquence de dépassements
de la norme générique en pesticides



Source : UFC-Que Choisir

normes sur les pesticides ont principalement lieu dans les zones de cultures intensives : Hauts-de-France, Grand Est (où la viticulture joue également un rôle important), Normandie et Centre-Val de Loire. 14 300 captages ont été fermés entre 1980 et 2024, selon un rapport parlementaire de février. Plus d'un tiers de ces fermetures sont dues à des pollutions aux pesticides et aux engrais azotés.

Une obligation pour les communes, mais avec quels moyens ?

Les communes et donc les futures équipes municipales ont l'obligation juridique d'offrir une eau de qualité à leur population. Sur le terrain, elles sont confrontées à un défi à la fois technologique et financier. Les méthodes actuelles de potabilisation, utilisant le charbon actif, seront-elles en capacité de traiter les métabolites de pesticides ou encore les PFAS ? La méthode d'osmose inversée, réputée pour dépolluer les PFAS, a l'inconvénient de retirer les sels minéraux de l'eau et est très coûteuse en énergie. Le traitement de l'eau a un coût de plus

en plus élevé et, pour le financer, les collectivités locales n'ont généralement d'autre solution que d'augmenter le prix de l'eau payé par les consommateurs et consommatrices, ce qui pose particulièrement problème pour les ménages les plus modestes.

Mieux vaut prévenir que dépolluer

Surtout, ces nouvelles méthodes représentent des coûts importants d'investissement et de fonctionnement. Tous les syndicats d'eaux n'auront probablement pas les moyens de les adopter, soulevant de nombreuses questions d'équité entre territoires ruraux, parfois plus pollués, et territoires urbains, plus densément peuplés. Le BASIC a publié en 2024 une première estimation des coûts actuels de dépollution de l'eau du seul fait des pollutions agricoles à hauteur de 466 millions d'euros en 2021. Ce montant est sous-estimé, car il repose sur des chiffres officiels très anciens et ne prend pas en compte les nouvelles molécules.

Entre maîtrise des coûts actuels et projection sur les coûts futurs, certaines collectivités territoriales investissent pour réduire le montant des pollutions futures. Paris, Rennes, Saint-Étienne, Chartres, Bordeaux ou encore Lons-le-Saunier ont décidé de soutenir financièrement des mesures préventives, encourageant des pratiques agricoles basses en intrants (engrais et pesticides) : paiements pour services environ-

nementaux, préemption du foncier pour encourager les conversions agricoles, etc. Elles n'ont pas pour seul mérite de réduire les coûts de potabilisation de l'eau, elles réduisent surtout les risques de maladies pour les agriculteurs ainsi que pour les consommateurs (via les aliments et l'eau qu'ils consomment), elles maintiennent des emplois de la production agricole jusqu'au restaurant scolaire public parfois, elles préservent la biodiversité, etc.

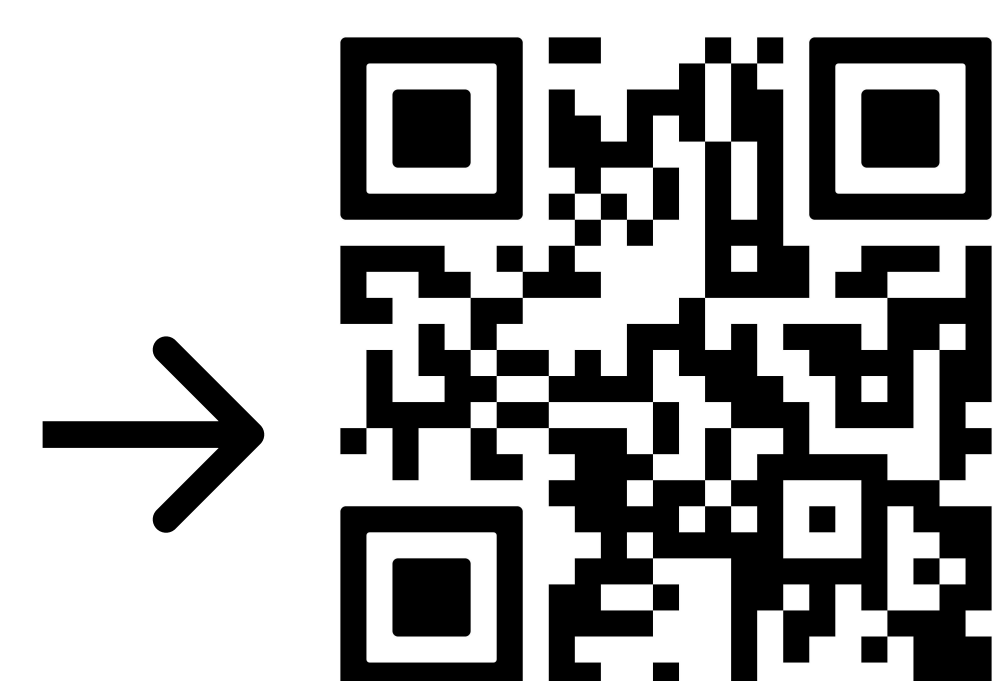
Qui va régler cette facture salée ?

À l'inverse, la PAC ne cible pas ses financements sur les exploitations agricoles autour des points de captage pour encourager des pratiques moins polluantes. Et l'État finance à hauteur de 40 milliards d'euros les acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires qui encouragent l'usage de pesticides et d'engrais, en rémunérant faiblement les agriculteurs, augmentant ainsi les coûts de traitement de l'eau, comme l'ont montré les travaux du BASIC sur le système alimentaire en 2024.

Aujourd'hui, la majeure partie des coûts du service public de l'eau reposent sur les ménages en tant qu'usagers et contribuables locaux (CAE, 2026). Avec des coûts croissants de potabilisation de l'eau, est-ce que les acteurs industriels ou agricoles à l'origine des pollutions de l'eau prendront en charge une part croissante des coûts, dans l'esprit du principe pollueur-payeur ?

Ce livret a été conçu dans le cadre de l'événement Vibe intitulé « Eau potable : comment prévenir l'explosion des coûts pour les communes ? » organisé le 3 mars 2026 par Le Lierre (dans le cadre du projet Solutions Transitions), l'Institut Veblen et le BASIC.

Voir ou revoir l'événement
en vidéo



bit.ly/VibeEau

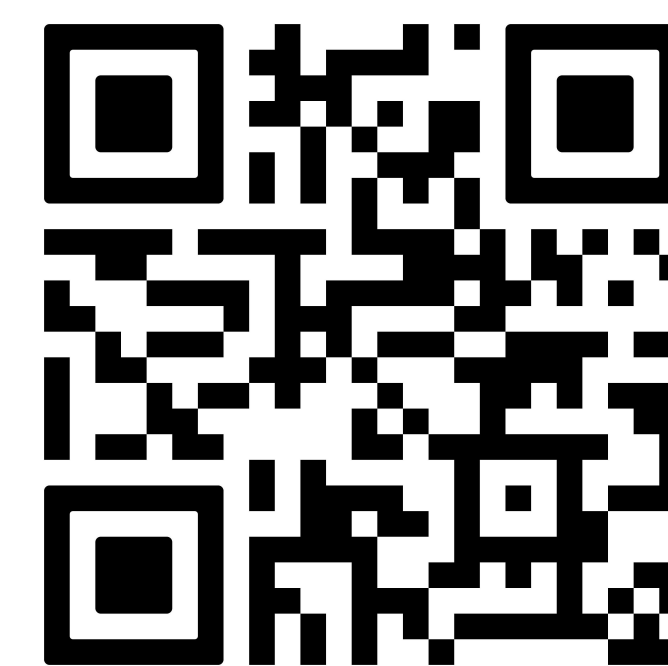
DES LIENS POUR COMPRENDRE...

Qualité des eaux superficielles
et souterraines en France
État des connaissances en
2025 (SDES)



bit.ly/SDES-Eau2025

“Prévenir et maîtriser
les risques liés à la présence
de pesticides et de leurs
métabolites dans l'eau
destinée à la consommation
humaine” (Rapport rédigé par
trois services d’inspection)



bit.ly/InspectionEau



Dépollution de l’eau : qui va
payer la facture ?
(Étude de l’UFC-Que choisir)

bit.ly/UFC-Eau2025

L’étude du BASIC sur les coûts
sociétaux du système
alimentaire français



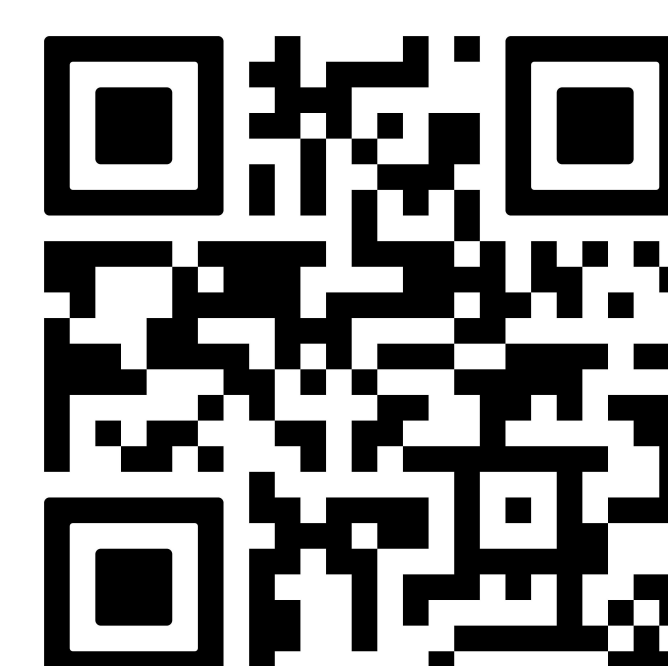
bit.ly/coutsBASIC



“Dans mon eau”, la carte
des polluants chimiques
dans l’eau du robinet,
par Générations futures

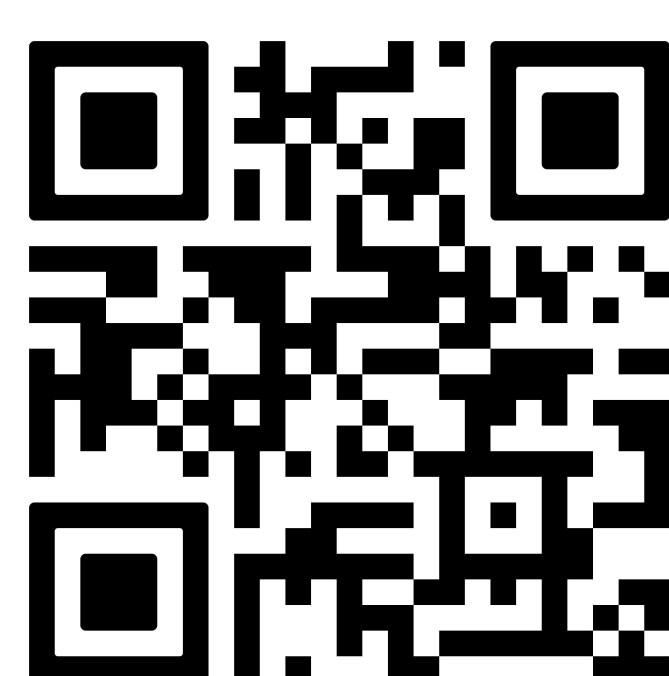
dansmoneau.fr

La feuille de route 2025 du
gouvernement sur la
protection des captages



bit.ly/Gouv-Eau-FR2025

... ET POUR AGIR



Note du Lierre sur l’urgence
d’une politique ambitieuse
de gestion de l’eau

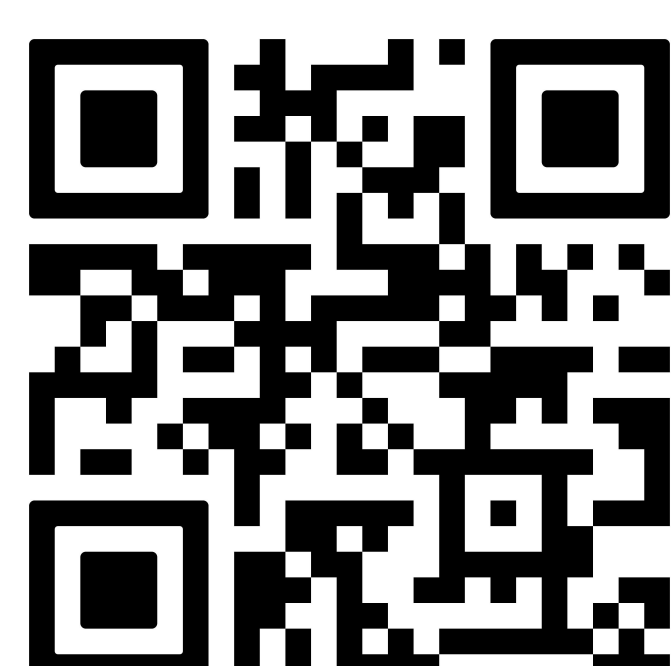
le-lierre.fr/note-eau



Comment favoriser
les pratiques agricoles pour
une eau de qualité : dispositifs
existants et expériences
réussies (Solutions Transitions)

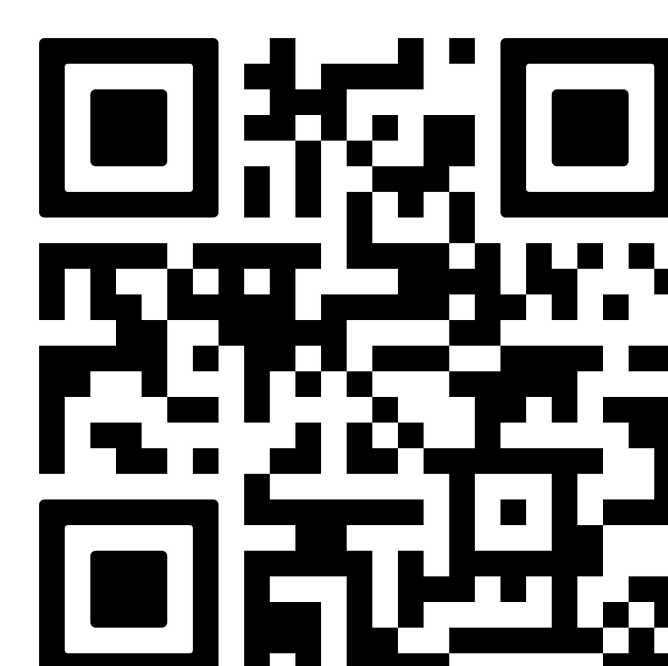
bit.ly/Solutions-Eau

Assurer la qualité de l'eau -
Que peut faire ma commune ?
(Fiche de France Nature
Environnement)



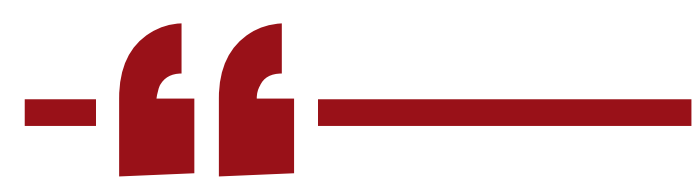
bit.ly/FNE-Eau

L'eau sous tension : concilier
sobriété hydrique, équité et
investissement (Note du
Conseil d’analyse
économique)



bit.ly/CAE-Eau

ENTENDU À VIBE



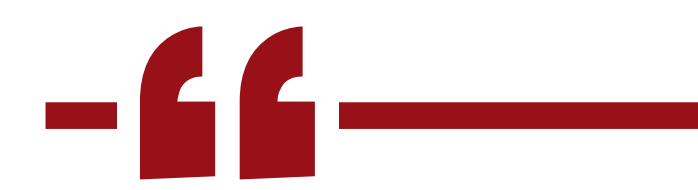
La solution la plus classique est de rechercher une autre ressource de meilleure qualité pour la substituer en totalité à la ressource polluée ou pour diluer la pollution. Ce sont des solutions qui ont été largement utilisées depuis 40-50 ans et 14 000 captages ont été abandonnés en 40 ans, dont 40% pour des problématiques de qualité. [...] Mais avec le dérèglement climatique et l'augmentation en fréquence et en amplitude des sécheresses, compter sur ces autres ressources devient de plus en plus problématique.

Régis Taisne
Chef du département "cycle de l'eau"
à la FNCCR



Ce n'est pas normal que ce soit aux consommateurs de financer l'essentiel de la dépollution de l'eau. Il vaut mieux avoir une approche préventive, c'est-à-dire que ce sont les intrants agricoles qui sont responsables de la pollution de l'eau et donc il convient d'avoir une trajectoire de réduction à la fois des pesticides, mais également de protection des captages.

Benjamin Recher
Chargé des relations institutionnelles de
l'UFC-Que choisir



La politique de préservation de la ressource est d'abord une politique de long terme. Il faut aussi avoir en tête que ça nécessite un pas de côté par rapport à du technosolutionnisme de court terme qui consisterait à dire "de toute manière on peut continuer à polluer parce que ça générera une innovation technologique et derrière on saura traiter".

Anne-Sophie Leclère
Directrice générale adjointe
chez Eau de Paris



L'industrie agroalimentaire, elle a besoin d'eau potable, d'eau conforme aux limites de qualité. Si une usine qui fabrique des yaourts, du fromage blanc ou des légumes en conserve n'a pas d'eau potable, elle risque de ne plus produire et elle n'achètera plus de lait, plus de légumes, donc c'est tout le système économique qui est fragilisé.

Régis Taisne
Chef du département "cycle de l'eau"
à la FNCCR



QUI NOUS SOMMES

Vibe est une série d'événements organisés par l'Institut Veblen, le BASIC et Le Lierre (dans le cadre du projet Solutions Transitions) pour réfléchir au potentiel d'impact des politiques publiques dans la transition écologique.



Institut Veblen

Association à but non lucratif reconnue d'intérêt général, l'Institut Veblen promeut les idées économiques et les politiques publiques qui font avancer la transition écologique. À travers nos publications et nos actions nous œuvrons pour une économie plus juste et respectueuse des limites physiques de la planète.

veblen-institute.org



BASIC

Créé en 2013, le BASIC est une coopérative (SCIC) spécialisée dans l'analyse des impacts des modes de production et de consommation sur la société et l'environnement, en particulier dans l'alimentation et l'agriculture.

Ses activités reposent sur trois leviers d'action complémentaires :

- développer un cadre et des outils d'analyse innovants ;
- contribuer à la sensibilisation des citoyens et des décideurs sur les enjeux sociétaux ;
- outiller les institutions et les acteurs des territoires et des filières.

basic.coop



Le Lierre

Fondé en 2019, le Lierre rassemble plus de 2 300 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, convaincus que la transformation de l'action publique est indispensable pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

le-lierre.fr



Solutions Transitions

Solutions Transitions est une boîte à outils conçue pour aider les acteurs locaux à mettre en œuvre la transition écologique et solidaire dans leurs territoires.

Nous proposons des fiches pratiques, des ressources simplifiées, des retours d'expérience et des méthodes concrètes pour accompagner l'action publique locale.

solutionstransitions.fr